



[ENGLISH](#)

RÈGLES DE CONDUITE LORS DE LA VISITE D'UN LIEU SAINT AU QUÉBEC

*Ce document a été rédigé avec l'aide des membres de l'Association du
Tourisme religieux et spirituel du Québec — www.atrsq.com*

En tant que chrétiens, nous accueillons avec joie les personnes de toutes les confessions et de toutes les origines à venir visiter nos sanctuaires, basiliques, églises, chapelles, et oratoires et à assister aux liturgies dans ces lieux de culte. Cependant, il existe quelques directives de bases qu'il serait utile de comprendre pour un touriste, tout pour favoriser le respect de ces lieux sacrés.

TABAC : Il est interdit de fumer dans un lieu saint, à proximité ou près des entrées/sorties.

NOURRITURE : En arrivant au lieu saint, jetez toute gomme à mâcher dans un récipient approprié et évitez d'apporter de la nourriture ou des boissons. L'eau est toutefois permise.

PHOTOGRAPHIES : Vous pouvez prendre des photos à l'intérieur à moins que des affiches indiquent le contraire. Toutefois, compte tenu de la fragilité de certaines œuvres d'art, l'utilisation d'un flash est interdite pour les photos. Durant la liturgie, il est interdit de prendre des photos. Vous pouvez vous procurer de belles photos à la boutique-souvenir du lieu saint.

SACS : Il est interdit d'entrer dans un lieu saint avec de gros sacs ou des valises.

TÉLÉPHONE : Éteindre les téléphones portables et autres appareils électroniques, pour favoriser le silence et le recueillement, sauf si vous faites une visite virtuelle des lieux, avec votre téléphone portable.

PORTE : On doit, en entrant dans le lieu saint, en fermer la porte le plus doucement possible, pour ne pas troubler les fidèles qui y prient.

CHAPEAU : Pour les hommes seulement, vous devez enlever votre chapeau ou casquette en entrant dans un lieu saint. Enlever son chapeau est un geste traditionnel de respect.

HABILLEMENT : Habillez-vous de manière modeste et mature. Pour les dames, les épaules devraient être couvertes, pour les hommes, le pantalon long est suggéré.

VOIX : Parler à voix basse seulement, pour ne pas déranger ceux qui se recueillent. Lors d'une liturgie, le silence est de rigueur.

EAU BÉNITE : À l'entrée d'un lieu saint, vous remarquerez que les fidèles trempent leurs doigts dans un récipient d'eau. Cette eau bénite est un rappel du baptême. Passez respectueusement devant, mais restez silencieux au cas où quelqu'un prierait. Tout le monde est libre de poser ce geste de piété.

LAMPIONS : Les lampions votifs sont souvent allumés pour une intention de prière personnelle. Il n'y a pas de prière spécifique à dire. Chaque lampion allumé correspond à un don en argent que vous déposez dans le lieu approprié à proximité. Habituellement, un montant suggéré est affiché.

LANGAGE : éviter le langage vulgaire dans un lieu saint.



LITURGIE : Si vous avez le temps, vous pouvez toujours participer à une célébration. Cependant, vous devez respecter certaines règles :

1. Vous devez rester jusqu'à la sortie du célébrant avant de quitter l'église ; si vous devez sortir avant la fin de la célébration, faites-le avec discrétion et en silence ;
2. Avant même la célébration, il est souhaitable que le silence soit observé dans l'église, et dans les lieux adjacents, de sorte que tous puissent se disposer à accomplir cette célébration d'une manière pieuse et appropriée.
3. Vous ne pouvez pas recevoir la communion, si vous n'êtes pas catholique. Vous pouvez vous avancer pour une bénédiction ; pour ce faire, croisez vos bras en « x » sur votre poitrine afin que le ministre du Culte sache qu'il ne doit pas vous donner la communion. Il fera alors un signe de bénédiction en votre direction. Il est également parfaitement acceptable de rester sur votre banc à ce moment-là et de prier.

VISITE : Apprécier avec respect l'art qui est présent dans les lieux saints ; regarder les magnifiques statues, peintures et autres œuvres d'art à l'intérieur. Elles vous sembleront un peu mystérieuses lorsque vous les remarquerez pour la première fois, mais elles aident les catholiques à comprendre leur foi, ils sont des représentants de la foi catholique. Ne dérangez pas les personnes que vous voyez prier. Certaines statues sont précédées de lampions. Vous pouvez allumer un lampion en signe de prière et déposer un don en argent dans le lieu approprié à proximité.

Auteur: Association du tourisme religieux et spirituel du Québec / François Jean Viel

www.atrsq.com | Facebook = ATRSQ.QRSTA | francois@vielmarketing.com

L'ATRSQ compte plus de 55 membres ; hôtels, musées, restaurants, services ayant une richesse culturelle, religieuse et historique peu connue du grand public. Retrouvez sur une carte GOOGLE tous les membres de l'association.

<https://www.google.com/maps/d/edit?mid=1hFW9XsbVCWjlllOA63mxoyuLAq1noUOux&usp=sharing>



RULES OF CONDUCT WHEN VISITING A HOLY PLACE IN QUÉBEC

*This document was written with the help of the members of the
Quebec Religious and Spiritual Tourism Association - www.atrsq.com*

As Christians, we welcome people of all faiths and backgrounds to visit our shrines, basilicas, churches, chapels, and oratories and to attend liturgies in these places of worship. However, some basic guidelines would be helpful for a tourist to understand, all to promote respect for these sacred places.

TOBACCO: Smoking is prohibited in a holy place, near the entrances or exits.

FOOD: When arriving at the holy site, dispose of chewing gum in an appropriate container and avoid bringing food or drink. Water is permitted.

PHOTOGRAPHIES: You may take photographs inside unless signs indicate otherwise. However, flash photography is not permitted due to the fragility of some works of art. During the liturgy, taking pictures is prohibited. You can get beautiful pictures at the souvenir store in the Holy Place.

BAGS: Visiting the Holy Place with large bags or suitcases are forbidden.

PHONES: Turn off cell phones and other electronic devices to promote silence and contemplation unless you take a virtual site tour with your cell phone.

DOOR: When entering the holy place, close the door as quietly as possible not to disturb the faithful praying there.

HAT: For men only, you must remove your hat or cap when entering a holy place. Removing your hat is a traditional gesture of respect.

DRESS: Dress modestly and maturely. For ladies, shoulders should be covered; long pants are suggested for men.

VOICE: Speak in a low voice to not disturb those in meditation. During a liturgy, silence is required.

BLESSED WATER: At the entrance to a holy place, you notice that the faithful dip their fingers in a container of water. This holy water is a reminder of baptism. Respectfully walk past, but remain silent in case someone is praying. Everyone is free to make this gesture of piety.

LAMPIONS: Votive lanterns are often lit for a personal prayer intention. There are no specific prayers to say. Each lantern lit corresponds to a monetary donation you deposit in the appropriate nearby place. Usually, a suggested amount is posted.

LANGUAGE: Avoid vulgar language in a holy place.

LITURGY: If you have time, you can always participate in a celebration. However, there are some rules you must follow:

1. You must remain until the celebrant exits before leaving the church; if you must go before the end of the celebration, do so quietly and discreetly;
2. Even before the celebration, observing silence in the church and adjacent places is desirable so that all may prepare to perform the celebration piously and appropriately.



3. You may not receive communion if you are not Catholic. You may come forward for a blessing; to do so, cross your arms in an "x" on your chest so that the minister knows not to give you communion. He, then, makes a sign of blessing in your direction. It is also perfectly acceptable to remain in your pew at this time and pray.

VISIT: Appreciate with respect the art in the holy places; look at the beautiful statues, paintings, and other works of art inside. They seem a bit mysterious when you first notice them, but they help Catholics understand their faith; they are representatives of the Catholic faith. Refrain from disturbing the people you see praying. Some statues have lanterns in front of them. You can light a lantern as a prayer sign and leave a monetary donation in the appropriate place nearby.

Author: Quebec Religious and Spiritual Association/François Jean Viel

www.qrsta.com | Facebook = ATRSQ.QRSTA | francois@vielmarketing.com

ATRSQ has more than fifty-five members, hotels, museums, restaurants, and services with a cultural, religious, and historical richness that the general public does not know well. Find on a GOOGLE map all the members of the association.

<https://www.google.com/maps/d/edit?mid=1hFW9XsbVCWjII0A63mxoyuLAq1noUOux&usp=sharing>